

EJ Hommage à Rosa Maria Dell'Aria. Défendre la liberté d'expression des élèves et le travail d'une enseignante contre toute dérive autoritaire

Laurence DE COCK - Professeure agrégée dans un lycée parisien, chargée de cours à l'université Paris VII, associée au laboratoire ECP, université Lyon II.

Charles HEIMBERG - Professeur de didactique de l'histoire et de la citoyenneté, université de Genève.

« Soyez fière, au contraire, de la pensée critique que vous avez su faire développer à vos élèves, de la liberté de manifestation de la pensée qui n'est pas seulement formelle, mais substantielle, et pratiquée dans votre école, de la stature culturelle d'un groupe d'élèves qui ne se limite pas à apprendre servilement la date d'une bataille, mais qui réfléchit, analyse de manière critique et crée sa propre pensée indépendante, qui exprime ses doutes et sa réprobation. »

Lettre d'une jeune de Palerme à l'enseignante Rasa Maria Dell'Aria, citée par Marco Revelli in « Prof.ssa dell'Aria: "sia fiera dei suoi studenti" », *Doppiozero*, 23 mai 2019, trad.

Rosa Maria Dell'Aria est enseignante dans une école secondaire de Palerme. À l'occasion de la Journée de la mémoire du 27 janvier 2019, elle a encadré des élèves qui ont réalisé une belle vidéo qui compare le présent au passé en se demandant quel est le sens d'une commémoration comme la Journée de la mémoire ou les 80 ans de l'adoption des lois raciales par le régime fasciste. Un individu d'extrême-droite a protesté en interpellant les autorités nationales. Quelques mois plus tard, après mise sous enquête, l'enseignante a été suspendue pour 15 jours. Cette censure autoritaire, un non sens pour la démocratie et pour la pédagogie,

est appelée finalement à être levée. Mais elle n'en a pas moins beaucoup à nous apprendre.

UN BEAU TRAVAIL DE MÉMOIRE

Après la révélation de cette censure, l'ancien président du Sénat italien Pietro Grasso a eu la bonne idée, pour que chacun puisse se faire son opinion, de mettre en ligne le travail de ces élèves (disponible aujourd'hui sur <https://www.doppiozero.com/materiali/profssa-dellaria-sia-fiera-dei-suoi-studenti>). Il s'agit d'une présentation power point qui défile en vidéo avec des voix off d'élèves. La première de ces voix nous dit que « dramatiquement,

l'histoire se répète et ce qui est arrivé hier pourrait être ce qui arrivera demain ». Un poème d'Emily Dickinson est ensuite exposé et lu qui dit en substance qu'il vaut mieux être prudent en dépoussiérant la mémoire tant elle peut réserver de surprises. L'image suivante introduit une mise côte à côte du passé et du présent, en l'occurrence les lois raciales de 1938 et le décret Salvini de 2018 intitulé « Sécurité et immigration ». Le récit « côte à côte » se poursuit avec l'évocation de la Conférence d'Évian de juillet 1938 et du sommet d'Innsbruck des 12 et 13 juillet 2018 qui marque l'échec d'une répartition européenne des exilés de la Méditerranée.. Il se prolonge avec une longue explicitation des enjeux de la politique de secours maritime et de la règle supérieure, qui n'est pas respectée, prévoyant qu'un port sûr soit toujours ouvert pour sauver des vies humaines. Deux Unes de journaux sont ensuite exposées, l'une de 1943 qui porte sur les discriminations envers les juifs, l'autre plus actuelle, mais qui est un montage laissant croire que le ministre de l'Intérieur Matteo Salvini aurait mis en application ses déclarations scandaleuses de juin 2018 sur un recensement des Roms en Italie. Enfin, une image d'Auschwitz est encore exposée à côté d'une autre Une de journal où il est question des centres de détention lybiens.

L'intelligence de ce travail, dont nous n'avons rendu compte ici que partiellement, apparaît finalement dans sa conclusion qu'il nous faut citer intégralement :

– Mais alors, célébrer une Journée de la mémoire, qu'est-ce que cela signifie ?
 – Cela signifie s'engager pour protester contre ce qui arrive aujourd'hui, et ne pas se laisser manipuler par une politique nationaliste et xénophobe qui risque de faire se répéter les erreurs d'hier.

C'est là une belle conclusion dans laquelle la formule « *qui risque de* » a évidemment toute son importance. Elle montre que ces élèves n'ont pas procédé à des amalgames trop rapides, mais qu'ils ont exprimé collectivement une inquiétude nourrie par une actualité problématique, c'est le moins que l'on puisse dire, en matière de respect des droits humains. Elle indique qu'ils ont su donner du sens à leur travail de mémoire en comprenant combien les droits humains étaient fragiles et leur violation toujours possible.

Il est ainsi indéniable que Rosa Maria Dell'Aria a été attentive à ce que ses élèves s'expriment dans un bon italien et présentent un travail de bonne qualité ; qu'elle les a aussi laissés réfléchir par eux-mêmes à la signification de cette Journée de la mémoire qui tombait quelque temps après la commémoration des 80 ans de la promulgation des lois raciales par le fascisme italien ; et surtout qu'elle leur a permis de mettre librement en relation le travail de mémoire qu'ils effectuaient avec le monde dans lequel ils vivaient, dans un contexte de grande tension sur la question des exilés de la Méditerranée. La Sicile se trouve en première ligne sur cette problématique d'accueil et de refoulement qu'un ministre de l'Intérieur d'extrême-droite a profondément perturbée avec sa politique de fermeture,

de négation des droits fondamentaux du sauvetage en mer, de criminalisation des sauveteurs et de l'aide humanitaire. C'est ce que ces élèves ont observé en première ligne et c'est sur quoi ils ont exercé avec rigueur leur liberté d'expression. Merci pour eux, Mme Rosa Maria Dell'Aria.

Parce qu'en effet, en voyant et revoyant cette vidéo, qui, encore une fois, est un travail réalisé par un groupe d'élèves, rien ne peut lui être reproché sur le fond. Elle met en parallèle des situations du passé et du présent en interrogeant l'hypothèse d'une répétition de l'histoire, mais jamais en assimilant les situations évoquées. Il n'y est jamais dit qu'une politique mussolinienne serait aujourd'hui en vigueur. En revanche, la question y reste ouverte, en pleine connaissance des drames du passé, de savoir où les événements du présent pourraient nous conduire. En outre, quand Marco Revelli rappelle le postulat de Benedetto Croce affirmant que toute histoire est contemporaine, nous pourrions ajouter que tel est aussi l'avis d'un Marc Bloch, ou d'un Carlo Ginzburg, pour qui l'histoire pose toujours des questions au passé à partir du présent, même si elle s'efforce ensuite de construire des réponses émanant de l'univers mental différent de ce passé.

UNE SANCTION INACCEPTABLE

Après avoir dit tout le bien que nous pensions de ce travail d'élèves palermittains, venons-en maintenant à ses conséquences. Tout serait parti d'un énergumène proche des néofascistes

de CasaPound qui a diffusé le tweet suivant : « Salvini-Conte-Di Maio ? Comme le Reich de Hitler, pire que les nazis. Une enseignante a obligé des élèves de 14 ans à dire que Salvini est comme Hitler parce qu'il extermine des migrants. Au Ministère, quelque chose à dire ? » Ce serait ensuite un message sur Facebook de la sous-secrétaire aux Biens culturels (sic), Lucia Borgonzoni, membre de la Ligue (Lega), qui aurait encore mis de l'huile sur le feu : « Si c'est vraiment arrivé, un tel enseignant devrait être chassé avec ignominie et interdit d'enseignement à vie. Celui qui devait en être informé l'a déjà été. » Rien que ça ! Et, trois mois plus tard, à la suite d'une enquête, y compris avec une intervention de la police dans sa classe, l'enseignante a été suspendue pour quinze jours pour un présumé manque de vigilance.

Cet acte de censure et de répression politique inadmissible a provoqué de nombreuses réactions de solidarité, notamment une manifestation des collègues de Rosa Maria Dell'Aria qui ont exhibé une pancarte affirmant que « les idées ne se suspendent pas ! » Et c'est l'intervention de la sénatrice à vie et ancienne déportée à Auschwitz Liliana Segre qui a sans doute été la plus décisive. Avec sa collègue Elena Cattaneo, elle a invité l'enseignante et ses élèves au Sénat pour leur rendre hommage. Une belle claque pour la Lega, l'extrême-droite et Matteo Salvini !

Finalement, l'enseignante a même rencontré son ministre de tutelle et le ministre de l'Intérieur. On lui a promis d'annuler après coup sa suspension.

Mais elle n'entendait pas se contenter d'un prétendu acte de clémence. Elle a donc engagé un recours juridique, ce qui implique une temporalité plus longue, pour s'assurer que son honneur et son professionnalisme soient dûment reconnus par un effacement sans ambiguïté de la sanction.

LES ENSEIGNEMENTS D'UNE TENTATIVE DE CENSURE ET DE RÉPRESSION POLITIQUE

Il est réjouissant qu'une grande témoin parvienne à exercer cette fonction de vigilance qui a fait que la mesure arbitraire et antidémocratique subie par Rosa Maria Dell'Aria ait été remise en question. Nous ne pouvons toutefois faire l'économie d'une réflexion sur le rôle des témoins et ce que leur prochaine disparition nous fera perdre. Les droits constitutionnels sont-ils donc si fragiles en Italie qu'il faille ainsi la réaction énergique d'une sénatrice à vie forcément sensible aux questions mémorielles pour empêcher une telle censure ? Et qu'en sera-t-il dans l'avenir, au-delà de la présence des témoins ? La question doit être posée, et il doit y être répondu avec fermeté.

Parmi beaucoup d'autres réactions, un enseignant, Enrico Galiano a protesté dans *La Repubblica* du 17 mai 2019 en soulignant que son travail « devrait consister à aider les élèves à se former leur propre vision du monde [et qu'il ne pourrait pas] accepter que la police criminelle vienne contrôler ce [qu'il fait] » :

« Chassez-moi aussi de l'école, s'il le faut, mais je ne pourrais plus me regarder dans le miroir si je ne faisais pas toujours tout ce qui est en mon pouvoir pour que les enfants pensent par eux-mêmes. Quelle que soit leur pensée, même complètement contraire à la mienne.

Je me fiche que les élèves pensent la même chose que moi. Je souhaite que les élèves réfléchissent. Ils sont et seront toujours ce qui est le plus important. Et croyez-moi, je les connais : ils refuseront eux-mêmes un monde dans lequel vous n'êtes plus libres de penser. »

Ce qui est dit là est d'autant plus vrai que les élèves vont à l'école pour apprendre à regarder le monde avec des questionnements scientifiques aussi bien que personnels, pour se construire à la fois une faculté de discernement et une autonomie de pensée. D'où l'importance de ne pas laisser ni l'extrême-droite ni quelque mouvement politique que ce soit détruire ces objectifs pour transformer l'école en un lieu d'asservissement.

Mais en fin de compte, dans cette affaire, c'est aussi le respect de l'enseignante et de son statut qui est en jeu. Dans toute société respectueuse des droits fondamentaux de tous et de chacun, la liberté de pensée et d'expression doit être préservée, pour les élèves comme pour les enseignant·es. L'encadrement d'un travail d'élèves en histoire doit certes permettre d'éviter les amalgames et les accusations infondées ; mais il ne saurait censurer les questionnements et les raisonnements des jeunes élèves face à ce

Défendre la liberté d'expression des élèves et le travail d'une enseignante contre toute dérive autoritaire

qu'ils vivent dans le présent. En outre, face à certaines dérives autoritaires qui sont aujourd'hui observables, il importe de préserver l'enseignant·e de toute pression pour garantir la

possibilité pour les élèves d'un véritable travail d'histoire et de mémoire fondé sur des sources et sur la construction progressive de cette fameuse faculté de discernement.